

SIDI-BEL-ABBÈS

Des suicides et des accidents en série dans les journées de samedi et dimanche

Les journées de samedi et dimanche ont été marquées par des suicides et accidents de la route et ferroviaires en série à Sidi-Bel-Abbès.

La première localité à être secourue par un suicide samedi dernier, est celle de Teghalimet, lorsque des habitants ont découvert un des leurs, mort pendu à un arbre, sur le chemin de wilaya n°62. Il s'agit du nommé Z.A., âgé de 24 ans.

Alors que ce drame se déroulait à Teghalimet, un homme âgé de 56 ans s'est jeté du 2^e étage de son appartement, situé dans la cité 140 logements, dans la localité de Tabia. Le malheureux est décédé sur les lieux. Dans la même journée, une femme âgée de 60 ans, résidente

dans le chef-lieu Sidi-Bel-Abbès, a ingurgité un produit caustique (esprit de sel). Elle sera évacuée en urgence aux UMC du CHU Hassani-Abdelkader pour tenter de la secourir.

Dans la journée de dimanche, un piéton âgé de 53 ans, répondant aux initiales de K.B. a perdu la vie sur le coup, renversé par un véhicule léger alors qu'il tentait de traverser la RN13, dans la localité de Sidi Brahim. Quelques heures plus tard, un véhicule léger a renversé un motocycliste sur le CW n°16, au niveau de la localité de Chetouane. Ce dernier, âgé de 58 ans, est décédé sur les lieux. Et dans cette même matinée, un véhicule léger a été percuté par un train de marchandise en provenance de Béchar à destination d'Oran, au niveau d'un passage non protégé à proximité du barrage Sarno de la localité Sidi-Hamadouche. Le chauffeur du véhicule qui a été sérieusement blessé,



Photo : DR

a été évacué vers les UMC du CHU par la Protection civile. En plein centre-ville de Sidi-Bel-Abbès, c'est un enfant qui jouait avec un vélo sans se soucier du tramway qui a été percuté par ce dernier, il s'en est

sorti avec des blessures, heureusement. Que de morts pour rien, quand ce n'est pas l'envie de mourir, c'est l'inconscience qui a, hélas, fauché des vies.

A. M.

MOSTAGANEM

7 harragas en difficulté secourus par le Baléaria

Sept harragas originaires de la ville de Mostaganem ont tenté une aventure, avant-hier samedi, pour regagner très probablement la terre ibérique. Au large, ils ont été assistés et sauvés, d'une mort certaine, par un bateau de voyageurs battant pavillon espagnol.

Les 7 candidats à l'émigration clandestine ont été vus à bord d'une embarcation artisanale à quelque 12 000 milles, à l'est du Dahra, par l'équipage du ferry Baléaria qui a aussitôt alerté les gardes-côtes.

Les clandestins ont été récupérés en mer pour regagner le terre-plein du port commercial et de voyageurs. A l'arrivée, les clandestins ont été pris en charge par les médecins du Samu et de la Protection civile. Ils ont été présentés, hier dimanche, devant le procureur de la République du tribunal correctionnel de Mostaganem, pour répondre de leurs actes de tentative de quitter le territoire national clandestinement.

A. B.

2 nouvelles noyades à l'embouchure du Chélif

Deux personnes se sont noyées dans la matinée du samedi, dans une plage non surveillée du lieudit l'embouchure du Chélif, où l'oued perd son lit, a-t-on indiqué hier, auprès de la Protection civile.

Ces victimes viennent s'ajouter à la douzaine de noyades survenues dans les différentes plages de la wilaya depuis le début de la saison estivale.

Les victimes de ces noyades sont une jeune fille de 23 ans et son jeune cousin âgé de 16 ans, a précisé la même source qui souligne que ces noyades ont été enregistrées dans une plage non autorisée à la baignade. 34 plages sont surveillées et ouvertes à la baignade dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on précisé à la Protection civile qui fait état de la multiplication des actions de sensibilisation en direction des estivants.

A. B.

GUELMA

Mortel accident de la route à Belkheir

Le conducteur d'une Hyundai Accent a perdu le contrôle de son véhicule, samedi après-midi, vers 14 heures, sur la RN 80 reliant Guelma et Souk-Ahras, à hauteur du chef-lieu de commune de Belkheir, a rapporté hier la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya. Notre

source indique que la voiture a dérapé avant de se renverser sur le toit et de glisser sur quelques mètres. Le jeune homme de 23 ans a trouvé la mort sur le coup, précise le communiqué.

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Guelma qui se sont

rendus sur place n'ont pu que constater le décès. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital Okbi de la ville de Guelma. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour élucider les causes exactes de ce drame.

Noureddine Guergour

LE SCORPION TUE À NAÂMA !

Décès d'une fillette de 13 ans

Le scorpion vient d'arracher, pour la deuxième fois durant cette saison, la vie à une fillette de 13 ans qui a succombé des suites des complications graves causées par une forte dose injectée d'une envenimation scorpionique.

La victime qui a été piquée par cet animal arachnide dans le quartier des 360 logements à Naâma, a été évacuée tardivement dans un état critique vers les UMC de l'hôpital de Naâma, où elle rendit l'âme un moment après son admission, a-t-on appris.

C'est le deuxième cas enregistré durant cette saison, après celui du mois de juin dernier qui a coûté la vie à une jeune fille de la localité de Benyekhou (Sfissifa).

A chaque arrivée des grandes chaleurs, l'inquiétude s'installe dans cette contrée du sud-ouest.

Les services de la prévention de la wilaya dénombrent chaque année entre 1 000 et 2 000 piqués en période de grande canicule (juin-juillet et août), provoquant dans certains cas la mort. cependant, le mystère de ces piqures, qui chaque année coûtent la vie à de nombreux citoyens, demeure toujours posé.

B. Henine

AÏN-TÉMOUCHENT

Saisie de 78 comprimés psychotropes

Deux individus ont été arrêtés cette semaine en possession d'une quantité de 78 comprimés psychotropes qu'ils s'approprièrent à revendre aux jeunes. Selon une source officielle, les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya ont arrêté les deux individus dont l'un est originaire de la wilaya de Tlemcen, Z. K. N., âgé de 20 ans, et l'autre B. T., 43 ans. Le premier nommé se fait procurer les psychotropes grâce à des ordonnances médicales qu'il remettait aux pharmaciens ensuite, lui et son acolyte les vendaient en milieu juvénile.

S. B.

ANNABA

30 harragas interceptés en 24 heures

Les gardes-côtes de la station maritime d'Annaba ont intercepté aux premières heures de la matinée d'hier, au large de Ras-El-Hamra une embarcation artisanale à bord de laquelle étaient entassés 16 harragas dont une jeune fille.

Agés de 18 à 38 ans, les candidats à l'émigration clandestine avaient embarqué samedi vers minuit de la fameuse «plage d'embarcation des harragas», située à Sidi-Salem, dans la wilaya de Annaba. Une fois ramenés sur la terre ferme, les 16 harragas, dont la majorité est originaire

d'Annaba, ont été auscultés par le médecin de la Protection civile avant leur audition par la police maritime. Ils seront présentés par devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba qui statuera sur leur cas. C'est la deuxième tentative de harraga avortée par les gardes-côtes d'Annaba en l'espace de 24 heures.

La première expédition comptait 14 éléments et avait pris le large de la même plage de Sidi-Salem.

A. B.

Saisie de 25 kg de kif traité

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la Sûreté de wilaya de Naâma ont démantelé, au courant de la semaine écoulée, un réseau de trafiquants de drogue composé de trois individus, a-t-on appris.

Agissant sur information faisant état de l'activité d'un réseau de trafiquants dans la région, les policiers, qui ont tendu une souricière en la circonstance, ont aussitôt mis hors d'état de nuire la bande en question. Il s'agit de l'arrestation de trois narcotrafiants qui disposaient d'une importante quantité de kif traité de 25 kg.

Dans cette même opération, il a été procédé à la saisie d'un véhicule de transbordement de drogue, et une importante somme d'argent a été également récupérée. Les trois mis en cause ont été présentés devant le parquet, qui les a placés sous mandat de dépôt, pour constitution d'une bande de malfaiteurs et commercialisation de drogue.

B. H.